



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mal-logement

Question au Gouvernement n° 4768

Texte de la question

MAL-LOGEMENT

M. le président. La parole est à M. Éric Coquerel.

M. Éric Coquerel. Madame la ministre déléguée chargée du logement, il y a quatre ans, Emmanuel Macron prétendait vouloir « apporter un toit à toutes celles et ceux qui sont aujourd'hui sans abri. » C'est un échec et il en est le coupable. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe FI.*) La Fondation abbé Pierre présentera demain son rapport 2022, qui dénombre encore plus de 4 millions de personnes mal logées en France, dont plus de 300 000 sans domicile. C'est deux fois plus qu'en 2012.

Désormais, les classes populaires ne sont plus seulement chassées des centres-villes, elles le sont aussi de leurs périphéries. Elles sont contraintes au mal-logement, à l'insalubrité, à des temps de trajet toujours plus intenable ; parfois, elles n'ont plus de solution du tout. Même problème dans les zones touristiques, où l'augmentation des prix due à la spéculation et aux résidences secondaires arrache les logements aux locaux et rend impossible de vivre et de se loger au pays. Il y a de plus en plus de besoins et de demandes de logements sociaux – + 20 % depuis 2012 –, mais jamais aussi peu d'argent public n'a été consacré au logement, jamais on n'a construit aussi peu de logements sociaux !

Au lieu d'agir pour qu'il y en ait plus, qu'avez-vous fait ?

M. Loïc Prud'homme. Rien !

M. Éric Coquerel. Vous avez encouragé les bailleurs sociaux à vendre leurs biens, avec la loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique, dite loi ELAN. Au lieu de mobiliser les 3,1 millions de logements vacants, qu'avez-vous fait ? Rien ! Ils n'ont jamais été aussi nombreux. Au lieu d'augmenter les aides au logement, qu'avez-vous fait ? 10 milliards d'économies depuis 2017 sur le dos des allocataires, qui y perdent en moyenne plus de 300 euros ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI.*) Enfin, au lieu de réguler sérieusement les prix du logement pour qu'ils cessent de grimper en flèche, vous laissez joyeusement chaque année les milieux immobiliers se féliciter de leurs profits records.

M. Loïc Prud'homme. Eh oui !

M. Éric Coquerel. Mesdames et messieurs les ministres, pour une fois, j'aurais aimé pouvoir dire que vous n'avez rien fait, mais la réalité est encore pire. Alors que l'espérance de survie d'une personne à la rue est de tout juste quinze ans, vous êtes responsables de ces 300 000 personnes sans domicile et des 15 millions de personnes touchées par la crise du logement. En attendant que la présidence de Jean-Luc Mélenchon (*Sourires et exclamations sur quelques bancs des groupes LaREM et Dem*) permette enfin de garantir qu'un toit est un

droit, ma question est donc simple : face aux conséquences de vos choix politiques, n'avez-vous pas honte ? (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe FI.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée du logement.

M. Pierre Cordier. Et des hôtels particuliers...

Mme Emmanuelle Wargon, ministre déléguée chargée du logement. Les personnes à la rue, il y en a trop : entre 10 000 et 12 000 en France chaque année. Ce chiffre est issu du dernier recensement de l'INSEE.

M. Éric Coquerel. Ce ne sont pas les chiffres ! Allez dire ça à la Fondation abbé Pierre !

Mme Emmanuelle Wargon, ministre déléguée. Cette année, pour la première fois depuis cinq ans, l'INSEE relancera un recensement.

Le chiffre de 300 000 correspond aux personnes sans domicile qui sont hébergées :...

M. Éric Coquerel. Arrêtez cette comédie ! C'est indécent !

Mme Emmanuelle Wargon, ministre déléguée. ...200 000 le sont dans l'hébergement d'urgence et 100 000 – des demandeurs d'asile – sous la responsabilité du ministère de l'intérieur. L'année dernière, la Nuit de la solidarité à Paris a montré que le nombre de personnes à la rue avait diminué. Nous attendons les chiffres de la Nuit de la solidarité de cette année.

Des personnes à la rue, ce sont toujours des personnes de trop (*Exclamations sur les bancs du groupe FI*), mais de grâce, ne confondons pas les chiffres.

M. Éric Coquerel. Répondez sur les logements sociaux !

Mme Emmanuelle Wargon, ministre déléguée. Qu'avons-nous fait ? Le plan Logement d'abord, qui consiste à permettre aux personnes de passer de l'hébergement au logement.

M. Éric Coquerel. Jamais on n'a aussi peu construit de logements sociaux !

Mme Emmanuelle Wargon, ministre déléguée. Depuis 2018, 330 000 personnes ont accédé, depuis l'hébergement d'urgence ou la rue, à un logement. À quel type de logement ? À des logements sociaux, à des pensions de famille, à de l'intermédiation locative. Nous avons augmenté le nombre de logements très sociaux :...

M. Éric Coquerel. Arrêtez votre propagande !

Mme Emmanuelle Wargon, ministre déléguée. ...nous en avons fait un peu plus de 30 000 par an pendant la législature, soit plus que sous la précédente. Alors ne tordez pas les chiffres (*Mme Mathilde Panot et M. Éric Coquerel protestent*), ne leur faites pas dire ce qu'ils ne disent pas. Nous agissons.

En ce qui concerne les permis de construire, c'est la même chose : plus de permis de construire ont été délivrés sous cette législature que pendant toute la précédente.

M. Maxime Minot. C'est faux !

Mme Emmanuelle Wargon, ministre déléguée. La relance de la construction, nous en avons besoin. Et puis, parlons des élus locaux : c'est dans les métropoles que nous avons le moins d'agréments de logements sociaux, là où les aides à la pierre sont déléguées.

M. Pierre Cordier. Et les dents creuses ?

Mme Emmanuelle Wargon, ministre déléguée . À Strasbourg, à Grenoble, à Rennes : dans toutes ces métropoles, les aides à la pierre ont été déléguées aux élus, qui ne s'en servent pas. (*Exclamations sur plusieurs bancs des groupes FI et LR.*)

M. Pierre Cordier. C'est la faute des élus, alors !

Mme Emmanuelle Wargon, ministre déléguée . La responsabilité est collective : à nous tous d'agir.

Données clés

Auteur : [M. Éric Coquerel](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (1^{re} circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4768

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Logement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 février 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [2 février 2022](#)